

Nombre de Conseillers Communautaires :
 - en exercice : 82
 - présents titulaires/suppléants : 65
 - procurations : 10
 - abstentions : 1
 - votants : 74
 - pour : 74

DELIBERATION n° 2021/029

L'an deux mille vingt et un et le 16 mars à 18h00 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 10 mars 2021, s'est réuni, au gymnase de LANNEMEZAN, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Pierre DUMAINE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires/suppléants : Mesdames et Messieurs, Lionel CAZAUX, Pascale LEONARD, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Davy SERRES (suppléant d'Albert BEGUE), Philippe SOLAZ, Maryvonne HEGUY, Maurice LOUDET, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Christophe MUSE, Jean-Marc BEGUE, Arnaud DELAS (suppléant de Jean-Claude JACOMET), Rose-Marie COLOMES, Xavier SARNIGUET, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Jean-Bernard COLOMES, Cécile BORDERIE (suppléante de Jean-Marc DUPOUY), Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Noël ABADIE, Catherine CORREGE, Eric LUVISUTTO (suppléant de Romain CAUCHOIS), Ludovic PONTICO, Véronique MOUNIC, Christine MONLEZUN, Martine LABAT, Jean-Yves BOUSSIER, Jean-Charles LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Nicolas COLOMES, Patricia CORREGE, Alain DASQUE, Geneviève PFLIMLIN, Carine VIDAL, Pierre DUMAINE, Gisèle ROUILLON, Robert MONZANI, Jean-Marie DA BENTA, Jacqueline ALFONZO, Jean-Marc BABOU, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sandrine DURAN, Alain MAILLE, Laurent LAGES, Dominique DEMIMUID, Christine FAUGERE, Chrystelle MAUPAS, Dominique ZAPPAROLI, André DUPOUTS, Véronique MAZOUÉ, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Joëlle CABOS (suppléante d'Elisa PANOFRE), Guy RAYNAL, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, Gérard SABATHIE, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES.

Titulaires ayant donné procuration : Régine SARRAT à Joëlle ABADIE, Pascal LACHAUD à Hervé CARRERE, Jean-Marc GRANIE à Christine FAUGERE, André QUINON à Alain PIASER, Serge SOHIER à Chrystelle MAUPAS, Nathalie SALCUNI à Jean-Paul LARAN, Françoise PIQUE à Jean-Marie DA BENTA, Jean-Pierre CABOS, à Pierre DUMAINE, Sylvie ORTEGA à Laurent LAGES, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Fabienne LOHOU, Bernadette GACHASSIN, Isabelle ORTE, Cindy SIBE, Joëlle VIGNEAUX et Didier FAVARO.

Objet : Finances - Approbation du compte administratif 2020 du budget annexe transport

Le compte administratif 2020 peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu (€)	Réalisé (€)	Prévu (€)	Réalisé (€)
Dépenses de l'exercice	162 115	76 219.15	56 167	41 165.14
Recettes de l'exercice	162 115	144 293.07	56 167	28 306.01
Résultats de l'exercice		68 073.92		-12 859.13

Le Conseil Communautaire désigne M. Philippe SOLAZ pour présider l'adoption du compte administratif 2020 du budget annexe transport.

Il propose d'adopter le compte administratif 2020 du budget transport et demande de bien vouloir en délibérer.

Monsieur Bernard PLANO se retire et ne prend pas part au vote.

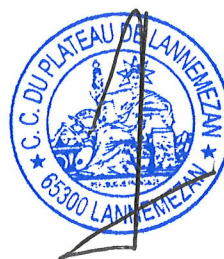
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président de séance entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention Christine MONLEZUN)

DECIDE

D'adopter le Compte Administratif 2020 du budget annexe transport.

Pour copie conforme,
Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 30 MARS 2021

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20210316-2021-029-DE
Date de télétransmission : 30/03/2021
Date de réception préfecture : 30/03/2021